



Résistance aux coupures



Chaleur



Usage intensif

## Excellente résistance aux coupures, confort et préhension accrus

- Le gant Powerflex<sup>MD</sup> 80-600 d'Ansell est la solution idéale pour manipuler en toute sécurité le verre, le métal et le plastique. Il associe une excellente résistance aux coupures à des performances mécaniques robustes et un confort élevé.
- Le gant Powerflex<sup>MD</sup> 80-600 offre un niveau 4 EN de résistance aux coupures. Ce haut niveau de protection est grâce à sa doublure en tricot de Kevlar<sup>MD</sup> ainsi qu'à son revêtement en caoutchouc naturel. Ce revêtement résiste très bien à l'abrasion, aux déchirures et aux perforations.
- La finition effet plissé en relief du revêtement en latex offre au gant une excellente prise en milieu sec ou humide.
- Exempt de silicone, le Powerflex<sup>MD</sup> 80-600 ne laisse pas de traces de doigts sur le verre traité par métallisation. Les surfaces restent ainsi propres sans nettoyage supplémentaire.



### Secteurs industriels

- Transformation des métaux

### Applications

- Tâches liées au forgeage
- Extrusion, pliage et poinçonnage de formes

### Principales caractéristiques

- La finition effet plissée en relief du revêtement en latex offre au gant une excellente prise en milieu sec ou humide
- Gant exempt de silicone ne laissant pas de traces de doigts sur le verre traité par métallisation, pour des surfaces qui restent propres sans nettoyage supplémentaire
- Disponible dans une large gamme de tailles pour protéger plus de travailleurs
- Également disponible en emballages compatibles pour distributeurs automatiques

### Normes de performance et Conformité aux règlements

#### Conformité au règlement REACH



### Technologies

# Kevlar®

### Caractéristiques techniques

MARQUE   MODÈLE	DESCRIPTION	Jauge	TAILLE	LONGUEUR	COULEUR	EMBALLAGE
Powerflex® 80-600	<b>Finition:</b> Paume enduite <b>Matériau de l'enduit:</b> Latex de caoutchouc naturel <b>Matériau de la doublure:</b> Kevlar <sup>MD</sup> <b>Poignet:</b> Poignet en tricot	10	7, 8, 9, 10	250-280 mm/ 9.64-11.02 pouces	Bleu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 paires par sac</li> <li>• 72 paires par boîte</li> </ul>

### Pour en savoir plus, visitez le site [www.Ansell.com](http://www.Ansell.com) ou contactez-nous aux coordonnées suivantes :

#### Europe, Moyen-Orient et Afrique

Ansell Healthcare Europe NV  
 Riverside Business Park  
 Blvd International, 55  
 1070 Bruxelles, Belgique  
 Tél. : +32 (0) 2 528 74 00  
 Téléc. : +32 (0) 2 528 74 01

#### Amérique du Nord

Ansell Healthcare Products LLC  
 111 Wood Avenue South,  
 suite 210,  
 Iselin, NJ 08830, États-Unis  
 Tél. : 1 800 800-0444  
 Téléc. : 1 800 800-0445

#### Australie

Ansell Limited  
 Level 3, 678 Victoria Street,  
 Richmond, Victoria, 3121  
 Australie  
 Tél. : +61 1800 337 041  
 Téléc. : +61 1800 803 578

#### Asie-Pacifique

Ansell Global Trading Center  
 (Malaisie) Sdn Bhd  
 Prima 6, Prima Avenue  
 Block 3512, Jalan Teknokrat 6  
 Tél. : +603 8310 6688  
 Téléc. : +603 8310 6699

#### Amérique latine et Caraïbes

Ansell Commercial México S.A. de C.V.  
 Blvd. Bernardo Quintana No. 7001-C,  
 Q7001 Torre II,  
 Suites 1304, 1305 y 1306,  
 Col. Centro Sur, C.P. 76079  
 Querétaro, Qro. Mexico  
 Tél. : 52 442 248 1544 / 248 3133

#### Canada

Ansell Canada  
 105, rue Lauder  
 Cowansville (Québec) J2K 2K8,  
 Canada  
 Tél. : +1 800 363-8340  
 Téléc. : 1 800 267-3551

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles ™ et ® sont des marques de commerce appartenant à Ansell Limited ou à l'une de ses filiales. Breveté aux États-Unis. Brevets américains et internationaux en instance : [www.ansell.com/patentmarking](http://www.ansell.com/patentmarking) (en anglais seulement). © Ansell Limited, 2021. Tous droits réservés.

Ni le présent document ni tout autre énoncé aux présentes fait par Ansell ou au nom de cette dernière ne doit être interprété comme constituant une garantie de valeur marchande ou une garantie que tout produit Ansell convient à un usage particulier. Ansell n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à la convenance ou au caractère adéquat des gants choisis par le porteur pour l'exécution de tâches particulières.